

LE VINTROU



ANNÉE 2024

BULLETIN MUNICIPAL N° 27

SOMMAIRE

- p1:** Le mot du maire
- p2 et p3:** Moments de vie...
- P4:** Travaux et aménagements
- p5:** Maintenance conduite forcée
- p6:** Budget communal
- p7:** Commémorations
- p8:** Moments festifs
- p9:** Formation premiers secours et stage SDIS 31
- p10:** Les associations
- p13 à p14:** La communauté de communes CCTMN
- p15:** Tarifs salle et gîtes
- p16:** Allons au jardin...
- p17:** La météo
- p18:** Bruits de voisinage et protection incendie
- p19:** Infos pratiques
- p20 et p21:** Sur les chemins autour du Vintrou
- p22:** Infos pratiques



Le mot du maire



La conjoncture planétaire actuelle n'est malheureusement pas brillante. L'année 2024 a vu l'inquiétude mais aussi la suspicion, le rejet, le mensonge, terrasser petit à petit la fraternité dont nous avons pourtant tant besoin. Faut-il alors baisser les bras ?

Je ne le crois pas, le combat contre la médiocrité n'est jamais perdu. Je souhaite qu'au niveau communal, soient valorisés les initiatives positives, les efforts, en un mot l'engagement de l'ensemble de l'équipe communale pour vous rendre la vie et votre cadre de vie le plus agréable possible. C'est avec cet état d'esprit que nous poursuivons nos actions et nos investissements, dans la mesure de nos capacités budgétaires bien sûr, en sollicitant les aides financières auxquelles nous pouvons prétendre.

Vous pourrez dans ce bulletin, retrouver détaillés les travaux et aménagements réalisés cette année. Vous pourrez également vérifier le dynamisme de nos associations, Comité des fêtes et Amis du Vintrou, que je remercie. Seuls, isolés nous ne pouvons pas avancer. L'intercommunalité permet la mise en œuvre d'actions communes au service du territoire élargi. Parmi les nombreux sujets, la gestion de l'eau potable et du traitement des eaux usées est un des dossiers qui nous impose une longue séquence d'échanges et de réflexions qui doit nous mener vers le transfert de cette compétence, eau et assainissement, de la commune vers la communauté de communes. La gestion de nos déchets reste également une difficulté qui nous impose collectivement et individuellement de rester vigilants sur chacun de nos gestes.

Bonne lecture de ce 27ème bulletin municipal.

Pour cette nouvelle année 2025, l'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous nos très sincères vœux de bonheur et de santé.

Gérard CAUQUIL

« N'ayant pas la force d'agir, ils dissertent. » Jean JAURES

Hommage à Jacques ALBERT: Un fils du Vintrou



C'est avec une profonde émotion que je souhaite rendre hommage à mon père, Jacques, qui nous a quittés le 19 février 2024. Papa a grandi entre Lacrouzette et Le Vintrou. Il était profondément attaché à ces terres du Sidobre et du Vintrou qui ont vu grandir son père et ses soeurs et qui ont toujours été pour lui un havre de paix. Sa maison au Regatel était bien plus qu'un simple lieu de résidence ; c'était ses racines, un endroit où il se sentait chez lui, entouré de ses souvenirs d'enfance et de sa famille.

Les vacances étaient pour lui un moment sacré, une occasion de retrouver ses sœurs, ses neveux et ses amis tarnais. Avec une joie contagieuse, il arpentait notre belle campagne, s'émerveillant des forêts de sapins et des vallées environnantes. Chaque promenade était une célébration de la nature, et il prenait plaisir à partager ces instants simples mais précieux avec ceux qu'il aimait.

Si mon père n'avait pas le talent de mon grand-père pour le jardinage, il avait une passion pour la convivialité et la chaleur humaine, valeurs qu'il a toujours chéries. Les repas en famille, les rires échangés autour d'une table, resteront à jamais gravés dans nos cœurs. Papa était un homme de la terre, un manuel amoureux de sa région, et son héritage se perpétuera à travers nos souvenirs et notre attachement au Vintrou. Merci, Papa, pour tout l'amour que tu nous as donné et pour les racines que tu as plantées ici.

Jean-Philippe

Hommage à Michel JIMENEZ décédé au Vintrou le 29 décembre 2024

Michel Gimenez est né en 1957 et a vécu une partie de son enfance au Vintrou, avant de déménager à Rigautou. Il a été scolarisé à l'école du village quelques années. Après une vie professionnelle exercée près de Perpignan, il est revenu au village, pensant y vivre une retraite paisible. Plusieurs années ont été nécessaires pour remettre en état sa maison. Michel m'a donné un coup de main en entretenant les abords de la conduite. Il aimait les plantes et les connaissait bien. Il faisait des essais de nouvelles variétés dans son jardin. On en discutait et cela permettait de continuer à garder un lien avec lui. Ces dernières années ont été plus compliquées pour lui, des problèmes de santé l'ont éloigné de nous. Michel ne vivait plus que pour ses chiens. Il nous a tous quittés dans la nuit du 29 au 30 décembre 2024.

Joël et Michel

Moments de vie ...



Après 15 ans au Royaume-Uni Joseph Welstead et Hélène Cardona-Welstead sont rentrés à Mazamet en avril. Pas de gros dépaysement puisqu'ils ont grandi l'un aux Galigniers et l'autre à Mazamet.

Joseph a été scolarisé à l'école du Vintrou jusqu'à sa fermeture et a pu passer directement du CM1 à la sixième du collège de Mazamet, belle référence pour cette petite école !

Cette fois-ci, ils sont accompagnés de Lenny 3 ans et Luna 3 mois. Ils habitent dans la maison d'Arlette au Mariech depuis début septembre et sont très heureux d'avoir retrouvé leurs familles, leurs amis et un esprit de communauté qui a rendu leur retour dans cette magnifique région très agréable.

Le 14 juin 2024, nous nous sommes réunis autour de Florence pour fêter son départ en retraite le 30 juin 2024.



C'est en 2021, le 1er juillet, que Florence a rejoint l'équipe municipale. Tout au long de ces années, nous avons pu apprécier l'implication continue dans son travail et le souci permanent du détail. Les remerciements chaleureux et systématiques des locataires des gîtes communaux sont la plus belle preuve de la grande qualité du travail et du service que Florence a su rendre à la commune.

Nous te souhaitons Florence, une belle et longue retraite.



Nous sommes heureux d'accueillir Olga AGUILAR qui a pris le relais de Florence.

Bienvenue Olga au sein de l'équipe municipale du Vintrou.

« **Au FIL de la LAINE** » le nouveau livre de Didier HOULES délivre, au travers d'une série de photographies, un rassurant message de soutien et mise en valeur des savoir-faire traditionnels dans le sud du Tarn.



La photographie de ce livre, à la fois industrielle et humaniste, fait la part belle aux gestes des hommes et des femmes qui perpétuent de magnifiques savoir-faire au sein d'entreprises, souvent labellisées « Entreprise du Patrimoine Vivant ».



TRAVAUX et AMENAGEMENTS

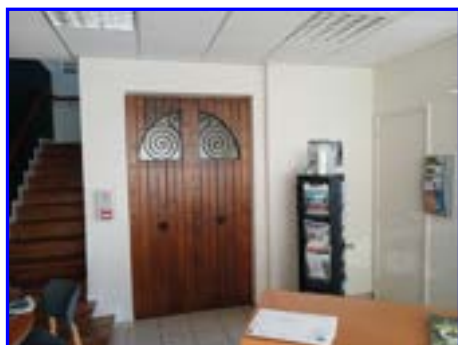


Réparation fuite d'eau



Mise en place de bornes devant la salle pour éviter les dégradations...

TSA TONELLO



Peinture bureau mairie



Entretien de la voirie communale:



EAT C.ROUANET

2 440 €

MTPS Ph CARAYOL

16 250 €



Rénovation route de Betges:

TPP F.FIAT

Cette réalisation a été soutenue financièrement par le **Conseil Départemental**

13 152 €: 40%

Participation GF de Ventenac:

10 000 €



Rénovation 2 zones de dépôt déchets.



Suppression des arbres, malades ou inadaptés, sur la place avant rénovation.



Préparation pour citerne incendie. **TPP F.FIAT**

Soutien financier de l'état: 80% (16 445 €)

MAINTENANCE SUR LA CONDUITE FORCEE:

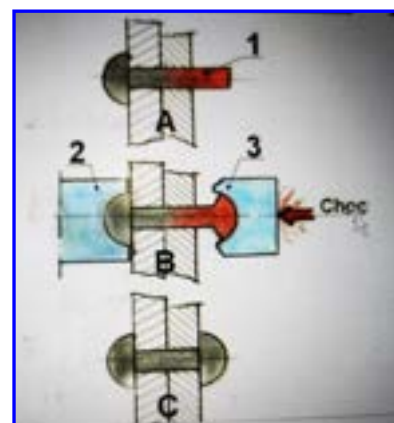


Les équipes de la société MANANG habituées à intervenir dans les reliefs du bassin alpin où elle est historiquement implantée, ont passé plusieurs mois « au chevet » de la conduite forcée reliant le barrage des Saints Peyres à l'usine hydroélectrique du Vintrou. Mise en place entre 1930 et 1935, la conduite assemblée par rivetage avait besoin d'une maintenance consistant essentiellement au changement de plusieurs dizaines de rivets. Durant le chantier, nous avons pu apprécier la technicité et la rigueur des équipes d'intervention associées aux compétences des techniciens d'EDF hydro.

Neuf mois: c'est le temps qu'il a fallu à l'équipe de l'entreprise savoyarde MANANG pour effectuer le chantier de la conduite forcée. Une équipe d'une dizaine de personnes qui a élu domicile dans les gîtes de la commune pendant tout le temps des travaux. Malgré les journées bien remplies dans l'obscurité, la chaleur ou le bruit, cela ne les a pas empêchés de s'intéresser à la vie de notre village et de créer des contacts. Un grand merci à ces ouvriers qui ont réalisé un travail de qualité et qui nous ont fait partager de bons moments.



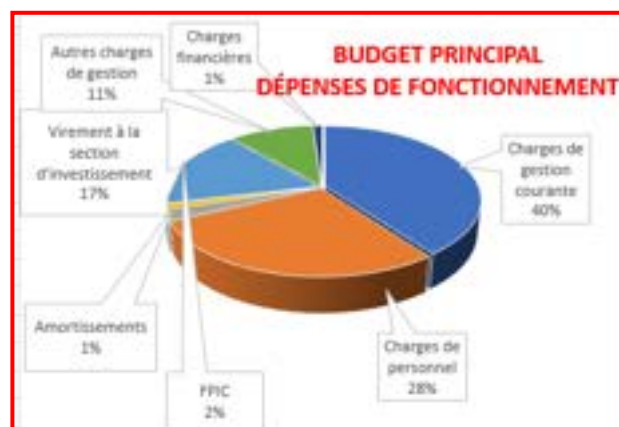
Exemple de rivet:
Diamètre 2 cm
Longueur 8 cm



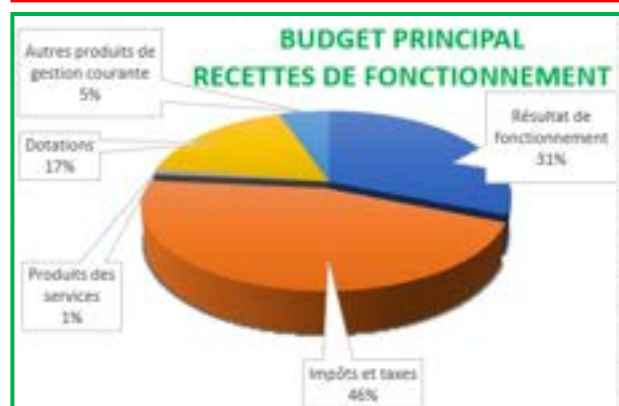
BUDGET COMMUNAL PREVISIONNEL LE VINTROU 2024

FONCTIONNEMENT

Dépenses Fonctionnement	
Charges de gestion courante	108 928 €
Charges de personnel	76 700 €
FPIC (Fond de péréquation Inter-communal)	6 000 €
Amortissements	3 333 €
Virement à la section d'investissement	47 000 €
Autres charges de gestion	28 311 €
Charges financières	3 000 €
TOTAL	273 272 €

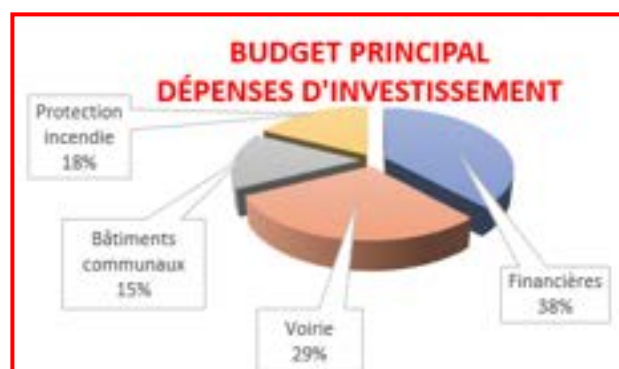


Recettes Fonctionnement	
Résultat de fonctionnement	85 172 €
Impôts et taxes	123 800 €
Produits des services	3 000 €
Dotations	46 900 €
Autres produits de gestion courante	14 400 €
TOTAL	273 272 €

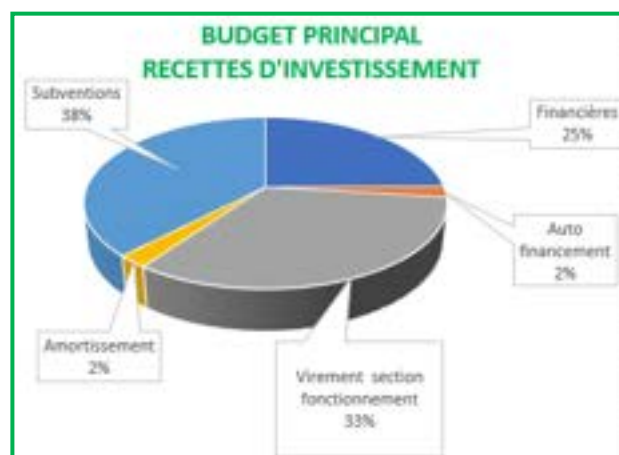


INVESTISSEMENT

Dépenses Investissement	
Financières	54 500 €
Voirie	42 000 €
Bâtiments communaux	21 227 €
Protection incendie	25 000 €
TOTAL	142 727 €



Recettes Investissement	
Financières	35 500 €
Auto financement	2 901 €
Virement section fonctionnement	47 000 €
Amortissement	3 333 €
Subventions	53 993 €
TOTAL	142 727 €



Cérémonie du souvenir (1944 — 2024) le 1 juin



Merci à Jean Marie AZEMA qui nous a prêté ses véhicules restaurés: Jeep et Gmc.



11 novembre 2024: dépôt d'une gerbe au pied du monument aux morts.

Nous commémorons l'Armistice du 11 novembre 1918 et la victoire du 8 mai 1945. Hommage rendu à tous les morts pour la France.



Le papa Noël est passé au Vintrou.

Samedi 14 décembre, petits et grands se sont retrouvés à la salle communale pour partager un goûter de Noël. L'occasion pour le père Noël de faire le déplacement pour le plus grand bonheur de tous.

Un **grand merci aux bénévoles** qui ont décoré la salle et le village. Ces actions ont été menées dans le cadre des activités proposées chaque mois par Nathaëlle de las Nieves animatrice à la CCTMN. Nathaëlle anime L'Entr'Actes et propose régulièrement dans nos villages des ateliers, des rencontres et des moments d'échange. Venez participer, des affiches dans le village, annoncent les futures dates et thèmes.



Les santons à l'église

Joël a, comme chaque année, installé la crèche dans l'église de notre village. Un grand merci à lui pour cette magnifique création.



De passage, et enchanté par notre village, **Le Smocky House Trio** a souhaité nous offrir un concert de musique baroque écossaise et irlandaise.

Malgré le court délai d'organisation, notre église St Mathieu s'est rapidement remplie en cette soirée du samedi 20 juillet 2024.

Nous remercions encore Caroline Vilain, Julia Campers et Stanley Smith pour avoir posé voix et instruments si joliment au cœur de notre village





Des Vintrounais et Vintrounaises en formation:

Samedi 24 août, une dizaine de participants ont pu bénéficier de la formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1).

Cette journée, organisée par Christian Poisson, formateur à la Croix rouge d'Albi, a permis d'apprendre ou de réapprendre des gestes simples à travers des mises en situation: comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours...

Un diplôme a été remis à chaque volontaire à la fin des 7h de formation.

Ces journées sont nécessaires pour permettre à chaque concitoyen d'être le premier maillon de la chaîne des secours. De bons réflexes à adopter qui peuvent sauver des vies et rendre encore plus efficace l'intervention des secours.



Stage de cohésion effectué par le SDIS 31



Au mois de mars s'est déroulé sur la commune du Vintrou un stage de cohésion d'un groupe de futurs pompiers professionnels. Ce stage était organisé par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) Haute Garonne. Parmi le personnel encadrant, un instructeur bien connu au Vintrou, l'adjudant Nicolas Sodoyer. Au menu, raid dans les gorges du Banquet, marche de nuit, tyrolienne, etc.





COMITE DES FETES

Bonjour à tous,

L'ensemble du comité des fêtes vous souhaite une très belle année 2025 qu'elle soit remplie de bonheur, de bonne santé et de festivités !

Cette année encore nous serons heureux de vous accueillir lors de nos différents événements tout au long de l'année afin de partager d'agréables moments au sein du village. Dorian

Dates à retenir pour 2025 :

19 avril: omelette. **14** juin: fête au Mariech . **8** et **9** août: fête du Vintrou.

22 novembre: vin nouveau.

Les AMIS du VINTROU



Soirée lecture

La culture est restée à l'honneur le samedi 16 novembre avec la traditionnelle soirée lecture. Les lecteurs ont été invités à choisir des poèmes, des extraits de littérature ou de documentaires sur le thème "par tous les chemins". Une soirée animée de main de maître par Bernard Marcoul et clôturée par une auberge espagnole.

Les Amis du Vintrou continuent de planifier de nouveaux événements pour 2025 et invitent tous ceux et celles qui le souhaitent à venir les rejoindre.

Culture et patrimoine

Une dizaine de panneaux thématiques ont pris place dans la commune depuis cet automne.

En effet, les Amis du Vintrou ont élaboré et financé intégralement ce projet. Les textes ont été écrits par quelques membres de l'association à partir d'un travail de recherche. Une sélection de photos anciennes retrouvées dans les archives de l'association illustrent ces signalétiques touristiques.

Les panneaux révèlent l'histoire du village et de ses bâtiments: l'église, l'école, le lavoir, la conduite forcée, la maison de la forêt....

Une belle initiative qui permet de mettre en lumière notre patrimoine et qui nous, l'espérons, apportera une valeur ajoutée à la découverte de notre village.





La CCTMN a décidé de publier un bulletin d'informations semestriel.

Ces bulletins vous sont distribués mais vous pouvez les retrouver accompagnés de multiples informations sur le site de la CCTMN:

<https://www.cc-thoremontagnenoire.fr/>



Participation aux États généraux de METHEOR, 14 & 15 novembre 2024 à Vannes: développement d'une méthanisation écologique des déchets des collectivités.



Rencontre le jeudi 22 février avec Monsieur Michel Vilbois Préfet du Tarn à La Communauté de Communes Thoré Montagne Noire.



ENTR'ACTES

Soutenu par la CAF, le département et la mutualité sociale agricole, notre communauté de communes a inauguré au mois de mars son espace de vie sociale qui intervient dans chacune des 9 communes.

Au Vintrou, cela s'est traduit par des rencontres entre habitants, soirées jeux, pétanque, apéritifs, mises en place des décorations de Noël ...

Nathælle De Las Nieves est chargée de l'organisation et de l'animation de cet espace de vie sociale au travers de chaque commune.

Retrouvez le programme par voie d'affichage ou sur le site communauté de communes Thoré Montagne Noire.

Aides financières pour l'habitat: Détails à retrouver sur le site de la CCTMN.



Propriétaire occupant
Propriétaire bailleur
location en résidence principale,

des aides financières existent !



Vérifiez votre éligibilité
Contactez nous

PETR des Hautes Terres d'Oc
27 Avenue du Sidobre 81260 BRASSAC
05 63 74 29 30
habitat@hautesterresdoc.fr





Maintien à domicile

Pour qui ?
60 ans ou plus,
Personne en situation de handicap,
Sous conditions de revenus

Quels travaux ?
Douche, WC, création pièce à vivre,
volets automatisés, monte escalier,
aménagements extérieur et intérieur...

Quelles aides ?
ANAH* : 50 à 70% (jusqu'à 15 400 € d'aide)
Communautés de Communes :
10% (jusqu'à 1 000€ d'aide)

Coût de l'accompagnement ?
Gratuit
*Agence Nationale de l'Habitat



Rénovation énergétique

Pour qui ?
Peu importe votre revenu. En effet, cette condition a été supprimée.
2 sauts de classe énergétique minimum

Quels travaux ?
Isolations (combles, plancher bas, murs),
menuiseries, chauffage, VMC, eau
chaude sanitaire ...

Quelles aides ?
ANAH* : 30% à 90% du HT
Jusqu'à 63 000 € d'aide
Variable selon vos revenus

Coût de l'accompagnement ?
Gratuit, sous condition de revenus.
8 foyers sur 10 sont éligibles à la gratuité.



CIVAM
THORE MONTAGNE NOIRE

Nous avons créé, en 2022, l'Association du Civam Thore-montagne avec pour objectif de promouvoir et oeuvrer pour l'emploi en milieu rural dans notre canton et plus largement redynamiser socio-économiquement notre territoire.

Nous sommes un groupe d'une dizaine d'habitants, installés depuis de nombreuses années dans la Vallée du Thoré. Con vaincus des atouts de notre territoire, nous souhaitons participer au développement de son attractivité.



Si vous déplacer est un problème,
aller à des rendez-vous médicaux, emploi,
formation... faire mes courses...

Si vous avez envie de changer vos pratiques vers
des solutions plus décarbonées mais que vous
ne savez pas comment vous y prendre

Si vous avez envie de donner un peu de votre
temps pour rendre service et être solidaire
autour de chez vous

**Alors contactez nous, nous avons des
solutions à partager :**
Civam Thore-Montagne

**Besoin de BOUGER
en Vallée du Thoré**

contact@civamthoremontagne.org
06 62 06 34 36
CIVAM Thore-montagne
Mairie d'Albine 13 av de la Ribaute
81240 Albine

www.civamthoremontagne.org



Un problème pour se déplacer ?

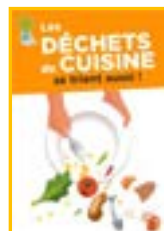
Envie de rencontrer de nouvelles personnes ?

Envie de solidarité ?

Envie de réduire l'auto solisme* ?
*Une fois dans un véhicule

Envie de bouger autrement et réduire son impact carbone ?

www.civamthoremontagne.org



Composition moyenne d'un conteneur « noir » en 2024:



Facturé: 5 kg (orange) à 95 €/t + 192 kg à 190€/t

Avec un tri bien fait nous devrions être facturé:

5 kg (orange) à 95 €/t + 77,4 kg à 190€/t

Conclusion: Bien trier permet de dépenser moins!!

Je trie « bien »:

190 € / tonne

95 € / tonne

10 € / tonne



Je trie « mal »:

285 € / tonne

190 € / tonne

20 € / tonne

Refus: 95 €/tonne

A NE PAS FAIRE:



NON !!





Horaires d'ouverture déchetterie:

- **AUSSILLON:** du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h50
- **SAINT AMANS SOULT:** mardi, mercredi, vendredi, samedi :
9h00-12h00 / 14h00-18h00

SALLE COMMUNALE:

Habitants du Vintrou: Journée = 30 € ; Week-end = 50 €

Habitants hors commune: Journée = 100 € ; Week-end = 150 €

GITE 906 (grand gîte)	
Période	Tarifs
Haute saison (8 juillet au 25 août)	360 € / semaine
Moyenne saison (23 decembre au 6 janvier - 1er avril au 7 juillet - 26 août au 29 septembre - 21 octobre au 3 novembre)	210 € / semaine
Basse saison (7 janvier au 31 mars - 30 septembre au 20 octobre - 4 novembre au 22 decembre)	170 € / semaine
Hors saison	400 € / mois
Week-end toutes saisons (1 ou 2 nuits) habitants hors commune	80 €
Week-end toutes saisons (1 ou 2 nuits) habitants de la commune du Vintrou	50 €
3 Nuits (habitants du Vintrou)	80 €
3 Nuits (habitants hors commune)	120 €

GITE 960 (petit gîte)	
Période	Tarifs
Haute saison (8 juillet au 25 août)	350 € / semaine
Moyenne saison (23 decembre au 6 janvier - 1er avril au 7 juillet - 26 août au 29 septembre - 21 octobre au 3 novembre)	200 € / semaine
Basse saison (7 janvier au 31 mars - 30 septembre au 20 octobre - 4 novembre au 22 decembre)	165 € / semaine
Hors saison	390 € / mois
Week-end toutes saisons (1 ou 2 nuits)	80 €
Week-end toutes saisons (1 ou 2 nuits) habitants de la commune du Vintrou	50 €
3 Nuits (habitants du Vintrou)	80 €
3 Nuits (habitants hors commune)	120 €

Allons voir au jardin...

Deux projets pour cet hiver sur la commune.

- **Le remplacement des arbres sur la place du village.**

Les trois prunus pissardii du bord de rue étaient dépérissants depuis plusieurs années. Beaucoup de branches mortes. Ceux-ci ont été arrachés et vont être remplacés par des **acer rubrum "october glory"**



Arbre de petit développement à croissance rapide et de forme conique.

Au printemps, on voit apparaître de petites grappes de fleurs rouges attirant les abeilles. L'été, le feuillage est vert avec le revers gris glauque.

A l'automne, cette variété d'érable va virer vers un rouge flamboyant.

En remplacement du tilleul, coté escalier, qui soulevait la dalle de la place, il va y avoir une tonnelle pour créer un espace de vie.



A la place de l'autre tilleul, va être planté un **fontanesia phyllireoides**, en cépée.

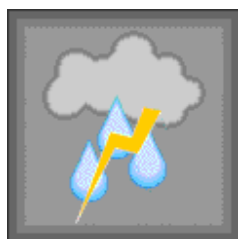
Arbre de petit développement, se couvrant de fleurs blanches mellifères au printemps.

L'été, le feuillage découpé est vert avant de virer au jaune lumineux à l'automne.

Afin d'ajouter un côté attractif à la place, des vivaces vont venir habiller le pied des arbres.

- **Le réaménagement des abords de la place du hameau du Mariech.**

Les poteaux Edf qui avaient été mis en place pour tenir les talus sont pourris. Afin de faciliter l'accès et la circulation à la place, deux murets vont être construits. Les plantes existantes vont être déplacées sur d'autres points. Les nouvelles plantations vont permettre l'implantation d'essences végétales peu exigeantes en eau tout en étant adaptées à notre climat.



RELEVÉS MÉTÉOROLOGIQUES

*Relevés quotidiens au lieu dit « Le Mas du Renard »
Année 2024*



Ce tableau représente mensuellement les températures du minima au maxima, ainsi que les précipitations. Les relevés journaliers ne sont pas exhaustifs et peuvent être consultés auprès de son auteur Francis RIBELLES.

2024	Températures MINIMA	Températures MAXIMA	PLUIE	Observations
JANVIER	-4,4	20,3	43 mm	24cm neige
FEVRIER	0,3	20,9	164 mm	
MARS	- 0,6	26,3	191 mm	
AVRIL	- 2,1	31,9	123 mm	
MAI	1	29,3	217 mm	
JUIN	7,1	35,6	129 mm	
JUILLET	9,1	40,2	93 mm	
AOUT	8,9	37,2	104 mm	
SEPTEMBRE	2,7	31,8	107 mm	
OCTOBRE	6,6	25,3	265 mm	
NOVEMBRE	- 1,6	23,9	99 mm	
DECEMBRE	- 1,1	21,2	179 mm	
			1714 mm	

SITUATION METEOROLOGIQUE

Site internet : www.meteofrance.fr / téléphone : 0 892 68 02 81

CARTE DE VIGILANCE METEOROLOGIQUE

Site internet : www.vigimeteo.com / téléphone : 0 892 68 02 81

CARTE DE VIGILANCE CRUE

Site internet : www.vigicrue.ecologie.gouv.fr

CONDITIONS DE CIRCULATION

Site internet: www.bisonfute.equipement.gouv.fr





A la ville comme à la campagne, vivre ensemble nécessite le respect de certaines règles. Le bruit (son devenu désagréable) fait partie des nuisances qui sont encadrées.

Nous vous proposons le petit rappel ci-dessous:



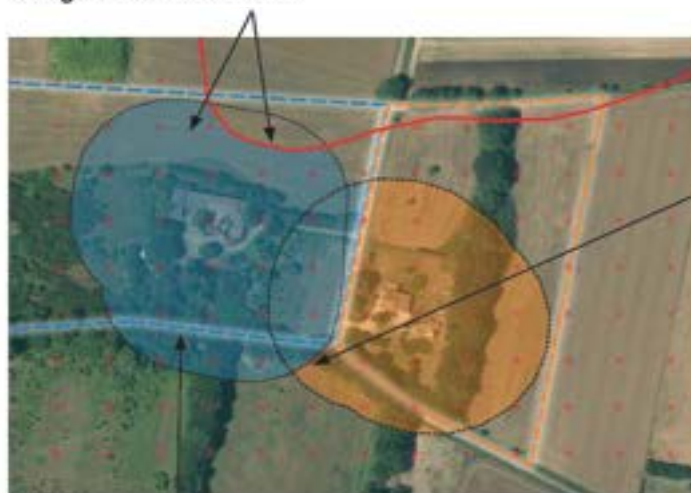
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc., **ne peuvent être effectués que :**

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30;**
- **les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00;**
- **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

PROTECTION INCENDIE: LE DEBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage autour des habitations est la meilleure des protections: 90% des maisons détruites lors des feux de forêt se situent sur des terrains pas ou mal débroussaillés. Le débroussaillage consiste sur une profondeur d'au moins **50 mètres** autour de son habitation, à réduire la quantité de végétaux et à créer des discontinuités dans la végétation restante. *OLD: Obligation Légale de Débroussaillage*

Le propriétaire débroussaile les abords de sa maison sur une profondeur de 50 mètres à l'intérieur seulement du zonage informatif des OLD.



Source : IGN - ortho express 2020

En cas de superposition, l'obligation de mise en oeuvre incombe en priorité au propriétaire de la zone de superposition.

Si la superposition concerne une parcelle tierce qui ne génère pas d'OLD elle-même, chaque propriétaire dont les OLD débordent sur cette parcelle est responsable du débroussaillage des zones les plus proches des limites de sa propre parcelle.

- Zonage informatif des OLD
- Parcelle propriétaire A
- OLD qui incombent au propriétaire A
- Parcelle propriétaire B
- OLD qui incombent au propriétaire B
- Profondeur de 50 mètres autour des constructions

Attention, le débroussaillage doit être réalisé de manière continue sans tenir compte des limites de la propriété et ainsi déborder sur une parcelle voisine.

Du pain au Vintrou

PAIN PAIN PAIN PAIN
Raphaëlle DHOUILLY
Artisane boulangère

PAINS au levain cuits au four à bois
farines locales issues de variétés anciennes

NATURE - Blé demi-complet	Fagoté 800g 4,00 €
	Mouli 800g 4,00 €
FOIN - Blé demi-complet farine de prairie naturelle	Fagoté 500g 3,00 €
	Fagoté 800g 5,00 €
GRAINES - Blé demi-complet invrouméolchance	Fagoté 500g 3,00 €
	Fagoté 800g 5,00 €
	Mouli 800g 5,00 €
MÉTIL - Seigle / Blé demi-complet	Fagoté 500g 3,00 €
	Fagoté 800g 5,00 €
	Mouli 800g 5,00 €
FIGUES - Blé demi-complet figues	Fagoté 500g 4,00 €
	Fagoté 800g 6,00 €
	Mouli 800g 6,00 €
PETIT ÉPEAUTRE	Mouli 800g 6,50 €

Tous les vendredis : dépôts à Combrault, Anglès, le Vintrou et le Riaux.
Les 1er et 3e jeudis de chaque mois : vente à la ferme de la Mézière Basse (St Amant)

Commande la veille de chaque fournée avant 17h (par sms)

Le fournil du Riaux 06 79 05 64 95
81240 LE RIAUX raphaelledhouilly@hotmail.fr



Raphaëlle peut vous livrer au Vintrou.
Si vous commandez (06 79 05 64 95)
le jeudi avant 17h, vous pourrez venir
récupérer votre pain le vendredi à
partir de 18h. La livraison se fait « A
L'ESSENTIEL ».

**Portage de repas
à domicile**
Cuisine élaborée à partir
de produits bio et locaux

11,50 €
soit
8,92 €
après crédit d'impôt

Prendre soin de
votre appétit

sérénitarn
Réseau UNA

Sérénitarn intervient de-
puis de nombreuses an-
nées auprès des per-
sonnes de votre com-
mune.
Afin de répondre aux be-
soins des personnes que
nous accompagnons, le
conseil d'administration a
voté à l'unanimité la créa-
tion d'un service de por-
tage de repas à domicile.
Nous sommes heureux
de vous informer que ce
nouveau service sera ef-
fectif sur votre commune
dès le 2 décembre 2024.

05 63 97 70 47
à votre écoute du lundi au
vendredi de 8 à 12h et de
13h30 à 17h30

POUR QUI ?
Pour tous, personnes
retraitées, en situation de
handicap, malades ou en
difficultés passagères.

**COMMENT
FONCTIONNE LE
SERVICE ?**
La commande s'effectue la
semaine précédente, vous
choisissez le nombre de
repas et les jours de la
semaine.

LIVRAISON
Les matins, le lundi,
mardi, jeudi et vendredi.

**ET SI
JE M'ABSENTE ?**
- Votre repas sera annulé,
si le service est averti 72 h
à l'avance et avant 12 h.
- Passé cet horaire, le
repas ne pourra plus être
décommandé et sera donc
facturé.
- En cas d'hospitalisation,
prévenir le service au plus
tôt pour suspendre les
livraisons jusqu'à votre
retour à domicile.

**UN REPAS COMPLET
ET ÉQUILIBRÉ LIVRÉ
CHEZ VOUS
EN BARQUETTES**
composé de :
POTAGE (offert)
ENTRÉE
PLAT PRINCIPAL (viande
ou poisson et garniture)
FROMAGE ou produit lacté
DESSERT
(+ PAIN en option pour
0,33 € de +)

**ET SI JE SUIS AU
RÉGIME ?**
Le service propose des
menus adaptés aux
régimes les plus courants
(sans sel, sans sucre).

**COMBIEN ÇA
COUTE ?**
Un tarif unique de 11 € 50
comprend la préparation et
la livraison du repas.
Le service ouvre droit à un
avantage fiscal ou à des
aides :
- un crédit ou une réduction
d'impôts de 50% sur les
coûts de la livraison.
- sous certaines conditions,
des aides financières
peuvent être obtenues
auprès du département
(APA), des caisses de
retraite, des mutuelles...
- facturation par quinzaine.

05 63 97 70 47
à votre écoute du lundi au
vendredi de 8 à 12h et de
13h30 à 17h30

Agrément SAP0534265
Association agréée
par le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne

Sur les chemins autour du VINTROU...

L'existence de très anciens chemins parcourus depuis la Préhistoire est attestée par la présence des « pierres levées » qui jalonnent sur celui qui passe au Mariech. « Les pierres dressées » des Thérons, des Andrieux, de la Métairie Neuve témoignent de l'ancienneté de cette voie de passage rejoint par un lacs de sentiers ouverts sur le territoire de la commune du Vintrou. Ces pierres mégalithiques appelées statues-menhir, parfois gravées comme celle de Bouscadié sur laquelle on peut distinguer la branche d'un boudrier, la ligne de la ceinture avec sa boucle détecteraient selon l'archéologue G. Rodriguez de l'époque des Saint-Poniens entre 4 000 et 3 000 ans avant notre ère. Découverte plus au nord, « La Dame de Saint-Cernin », joyau du musée Fenailles à Rodez est l'exemple d'une statue anthropoforme plus évoluée. La signification de ces mégalithes, selon les spécialistes, reste incertaine: pierres tombales, culte rendu à des ancêtres mythiques, autels votifs offerts aux divinités...? On peut affirmer que ces manifestations sont la preuve d'une occupation humaine et que ces pierres peuvent servir de repères pour guider les déplacements nomades.

Bien plus tard, à l'époque gallo-romaine, la partie du chemin qui passe par le Mariech est un tronçon d'une voie qui menait de la Narbonnaise au pays des Ruthènes. Jean Benoît dans le numéro 2 des Murmures de l'Arn a décrit cet itinéraire. Le chemin traversait la Montagne Noire, franchissait le Thoré, puis l'Arn au fond de la gorge sur une planque de bois et montait au Mariech. En 2002 Jean Benoit et Daniel Sodoyer dans « le Podio du Mariech » ont mis à jour la calade empierrée située dans la forte pente du chemin. Sur ce chemin entre Méditerranée et Massif Central devaient circuler dans un sens le sel et dans l'autre les produits d'une économie montagnarde. Ce fut aussi par cette voie que se diffusa au VIème - VIIème siècles le christianisme sous le patronage de l'abbaye de Caunes et d'Amantius évêque de Rodez.

Avec la sédentarisation durable des populations, le réseau des chemins servit aux déplacements des habitants de la châtellenie du Vintrou fondée dans le Haut Moyen-Âge. Cependant jusqu'au XIXème siècle, ces chemins muletiers, peu carrossables sont des voies peu commodes en provenance de Saint-Amans et du Pont-de-l'Arn, désormais insuffisantes pour les échanges plus actifs entre la montagne et la plaine. Ainsi, un chemin de grande communication, numéro 7, aujourd'hui la D53, fut-il ouvert en 1830 entre Saint-Amans-Valtoret et Brassac. L'absence de pont au fond de la gorge du Banquet limitait l'utilité du chemin. La municipalité du Vintrou ne cessa de réclamer la construction de cet ouvrage. La délibération du conseil municipal le 13 février 1841 souligne la dangerosité de la traversée du torrent sur une simple planque, la difficulté pour le passage des charrois et du bétail amené aux foires. Le maire Pierre Bouisset fit part de ces considérations au Préfet. Il fallut attendre 50 ans pour que ce pont fut construit en 1885.

L'entretien des chemins vicinaux est une charge constante inscrite au chapitre des dépenses du budget de la commune. En 1923, la corvée de trois jours de travail imposée aux chefs de famille pour curer les fossés, pour débroussailler, pour empierrer est remplacée par une taxe vicinale et l'embauche d'un cantonnier. Au cours des années 1930, lors de la construction du barrage, les chemins goudronnés sont désormais des routes.

Aujourd'hui les chemins, les sentiers sont devenus des parcours de chasse, d'exploitation forestière, de randonnées pédestres comme « Lou camin du lac des Saints-Peyres », de pistes de V.T.T., parfois de motos et de quads, des vecteurs de loisir et de plaisir dans le charme d'une nature préservée.

Bernard Marcoul.



C'est sûrement une très bonne image des usagers de cette voie vers le Pays Bas.



Joindre la mairie:

05 63 61 05 89

commune-du-vintrou1@orange.fr

Site: levintrou.fr

<https://www.facebook.com/Mairie-Le-Vintrou->

Ouverture du secrétariat:

Lundi et Jeudi de 9h à 16h.

Permanence du maire et des adjoints:

Lundi et Jeudi de 9h à 12h

Permanence du maire:

Le premier samedi de chaque mois de 9h30 à 11h.

Horaires de notre employé communal:

Du lundi au jeudi: 8h -12h30 — 14h-17h.

Vendredi: 8h -13h

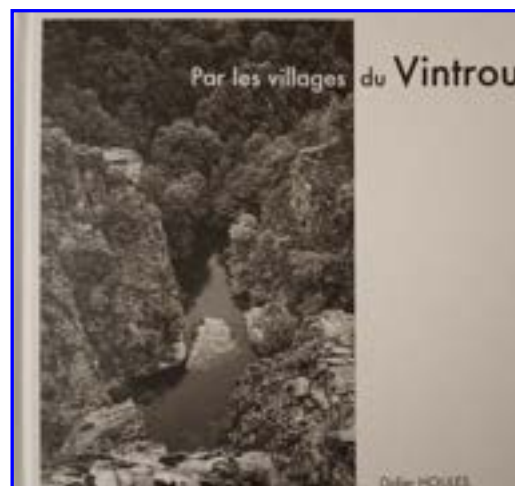


Ouverture de l'église du Vintrou:

Hiver: de 10h à 16h **Été:** de 9h à 18h

Correspondant Mairie:

Denis BONNET tél: 05 63 97 13 32



URGENCES :

Pompiers : **18**

SAMU : **15**

Police : **17**

Centre anti-poison : **05 61 77 74 47**

Appel d'urgence Européen : **112**

Sans abris : **115**

Enfance maltraitée : **119**

HOPITAUX ET CLINIQUES

Centre Hospitalier Intercommunal de Castres-Mazamet

Tel : **05 63 71 63 71**

Clinique du Sidobre (Castres)

Tel : **05 63 71 88 88**

